

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 19 février 2015 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande

NOR : DEVT1502639A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche, en date du 19 février 2015, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des organisations professionnelles représentant les ports, M. Bernard MAZUEL, délégué général de l'Union des ports de France, en remplacement de M. Geoffroy CAUDE.